

# batz-sur-mer & ses villages

KERMOISAN | KERVALET | ROFFIAT | TRÉGATÉ

Votre magazine  
d'informations municipales  
HIVER 2016 | N°34



joyeuses  
fetes



**ENFANCE-JEUNESSE / P11-12**  
Toute l'actualité



**DOSSIER / P14-18**  
Devoir de mémoire et solidarités



**TOURISME / P21-23**  
Un été 2016 positif



**13/11**

OSSN - Orchestre Symphonique de Saint-Nazaire



**17/09**

Journée du Patrimoine



**11/08**

Ligne de soi, draps aériens Fred Debs dans le cadre des Batz' Arts de Rue



**24/10**

Concours de cuisine "Le far à ma façon"



**03 au 13/06**

Exposition De Lattre de Tassigny

## COMMISSIONS PASSÉES/COMMISSIONS À VENIR

**15 JUILLET 2016** : Commissions mixtes finances/travaux

**6 SEPTEMBRE 2016** : Commission urbanisme, PLU

**3 OCTOBRE 2016** : Commission enfance jeunesse

**13 OCTOBRE** : Commissions mixtes municipale et extra-municipale travaux

**17 OCTOBRE** : Commission Extra municipale Actions économiques

**3 NOVEMBRE 2016** : Commission urbanisme, PLU



**21/06**

Remise des permis



**01/09**

Rentrée des classes au groupe scolaire Alain Boutle

## SOMMAIRE

**AGENDA** .....P4

### ACTUALITÉS

Avis aux conducteurs .....P5

Prévention et sécurité .....P6

Nouveau jalonnement .....P6

Église Saint-Guérolé .....P7

Le point sur les démarches

en vue de la création d'une

maison de santé .....P8

2017, grande année

électorale .....P8

**LES ACTIONS DU CCAS** .....P4

### ENFANCE ET JEUNESSE

Ateliers pédagogiques.....P11

Permis vélo et piéton .....P11

Retour sur l'été en photo .....P11

Rentrée 2016/17 .....P12

Week-end Futuroscope .....P12

CMJ - Conseil Municipal

des Jeunes .....P12

Petite Enfance .....P12

Clin d'œil .....P13

### DOSSIER

Devoir de mémoire

et solidarités .....P14

### PORTRAIT

De jeunes Batziens reconnus ..P19

### TOURISME

Bilan de la saison estivale .....P21

### VIE CULTURELLE

Les grands rendez-vous .....P24

### VIE MUNICIPALE

Du côté de CAP Atlantique .....P25

Rafraîchissement de la salle

des fêtes.....P26

Gare SNCF en halte solidaire ..P26

Conseils de la police

municipale.....P27

**VIE PRATIQUE** .....P28

# édito



**Adeline L'HONEN**  
Maire, vice-présidente  
Cap Atlantique  
déléguée  
aux économies  
primaires

Chers Batziennes, chers Batziens,

Née le 14 octobre 1789, à l'initiative de l'assemblée constituante, la commune reste une idée moderne et elle est plébiscitée par deux tiers des français qui font toujours confiance à leur conseil municipal et à leur maire.

La commune est en effet le lieu où se combinent les deux piliers de la démocratie, l'engagement des habitants dans la vie de leur territoire, à titre personnel ou par l'intermédiaire des associations et que l'on peut résumer dans la citoyenneté, et la légitimité des élus issus du suffrage universel.

Plus concrètement c'est sur le territoire de la commune que se tisse le lien social en nouant les fils de la tolérance, du respect de l'autre, de la solidarité, du sens de l'intérêt général. C'est sur ce territoire que se développent les politiques publiques et les services de proximité à la population : enfance et personnes âgées, animation culturelle, urbanisme, soutien aux associations, services à la population, équipements collectifs, sécurité.

En ces temps de doute sur notre système démocratique, sur nos valeurs, sur l'organisation de nos territoires et le partage de leurs responsabilités, je veux réaffirmer ici que c'est à partir de notre action commune, la vôtre

**"... Nous pouvons renforcer cette identité territoriale qui nous rassemble..."** et celle de vos élus, que nous pouvons renforcer cette identité territoriale qui nous rassemble, ce sens du bien commun qui doit dépasser les intérêts particuliers, cette tradition de l'accueil et cette volonté de vivre ensemble.

Forte de votre soutien, je sais que je peux continuer, avec toute l'équipe municipale, à valoriser et à défendre les intérêts de notre belle commune, la place qui est la sienne sur notre presqu'île et dans notre agglomération, à croire en son avenir. Nous le faisons ensemble parce que Batz-sur-Mer est unique, parce qu'elle est faite de l'histoire de ces hommes et de ces femmes qui se sont battus pour exister entre marais et océan et qui nous ont légué ce magnifique patrimoine culturel, architectural et naturel.

Cette volonté affirmée, quelle belle façon de célébrer Noël pour la Maire que je suis ! Je le fais ici parce que je crois à la vertu de ces moments de retrouvailles, de partage et de convivialité comme je crois à la force de ces fêtes du nouvel an qui s'ouvrent sur le futur, sur les souhaits et les projets que chacun offre à l'autre.

Je vous souhaite donc un très joyeux Noël à tous, petits et grands, avec une pensée particulière pour ceux qui connaissent la souffrance ou la solitude. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2017, qu'elle soit généreuse pour vous et vos familles, qu'elle soit belle pour notre commune.

Directrice de la publication : Adeline L'HONEN  
Co-directeur de la publication : Jean-Claude LEMASSON  
Rédactrice en chef : Carole HOUBLOUP  
Ont participé à ce numéro : Béatrice CHASLE, Bernadette BOURDIC, Clara BERNIER, Gilbert RIOU, Marc HELLEGOUARCH, Ghislaine LIMON-DUCHATELLE, Sandra BERTEAU.  
Copyright : DR - Thinkstock  
Tirage : 3 500 exemplaires  
Imprimerie : SCOP LE SILLON (44) - label IMPRIM'VERT  
Création-exécution : Colette & Co (44)  
L'équipe de rédaction se tient à votre disposition pour toute suggestion de sujet, d'interview ou de portraits sur la vie locale : [secretariatcom@mairie-batzsurmer.fr](mailto:secretariatcom@mairie-batzsurmer.fr) ou par téléphone au 02 40 23 92 25



## Marché de Noël

• Place du Mûrier  
**VENDREDI 9 DÉCEMBRE DE 17 H À 21 H ET SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 15 H À 21 H**

## Braderie

• Local rue de la Plage  
 Secours Populaire Français  
**SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 10 H À 17 H**

## Repas de fin d'année

• Espace Jean Fréour  
 Association des Anciens  
**DIMANCHE 18 DÉCEMBRE**

## Père Noël vert

• Espace Jean Fréour  
 Secours Populaire Français  
**MERCREDI 21 DÉCEMBRE**

## Soirée de la Saint-Sylvestre

• Espace Jean Fréour  
 Association des Anciens  
**SAMEDI 31 DÉCEMBRE**

## Cérémonie des vœux à la population

• Salle des fêtes  
**SAMEDI 7 JANVIER**

## Collecte de sang

• Espace Jean Fréour  
 Association pour le don de sang de la Côte d'Amour  
**JEUDI 12 JANVIER**

## Goûter des aînés

• Salle des fêtes  
**JEUDI 12 JANVIER**

## Fest-noz du Téléthon

• Salle des fêtes  
**SAMEDI 14 JANVIER**

## Tournoi de tarot

• Salle des fêtes  
**MERCREDI 18 JANVIER**

## Galettes des Rois

Association Les Nuits Salines  
**VENDREDI 27 JANVIER**

## Concours de tarot

• Tarot club de la côte sauvage  
**SAMEDI 28 JANVIER**

## Dizaine commerciale

ACAIB (Association des commerçants, artisans et indépendants de Batz-sur-Mer)  
**DU 1<sup>ER</sup> AU 10 FÉVRIER**

## Buffet des rois

• Espace Jean Fréour - FNACA  
**SAMEDI 4 FÉVRIER**

## Concert

• Salle des fêtes  
 Batterie Fanfare de la Côte Sauvage  
**SAMEDI 4 FÉVRIER**

## Remise des lots de la dizaine commerciale

• Salle des fêtes - ACAIB  
**VENDREDI 10 FÉVRIER**

## Exposition de photos (voir p.24)

• Salle des fêtes  
**DU LUNDI 20 AU MERCREDI 28 FÉVRIER**

## Représentation théâtrale

• Salle des fêtes  
**SAMEDI 4 & DIMANCHE 5 MARS**

## Concours de tarot

• Espace Jean Fréour  
 Tarot club de la Côte Sauvage  
**SAMEDI 11 MARS**

## Animation Batz Citoyenneté Solidarité

• Salle des fêtes  
**SAMEDI 11 MARS**

## Fête de la Saint-Patrick

• Chapelle du Mûrier  
**VENDREDI 17 OU SAMEDI 18 MARS**

## Cérémonie en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et de la Tunisie

**DIMANCHE 19 MARS**

## Exposition de peintures

• Salle des fêtes  
 L'Atelier des peintres du bourg de Batz  
**DU 25 MARS AU 12 AVRIL**

## Chasse à l'œuf

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL**

## Conférence sur l'église Saint-Guénolé

Compagnons de la mémoire du temps retrouvé  
**MARDI 11 AVRIL**

## Assemblée du bourg de Batz

• Cercle Celtique des Paludiers  
**DU JEUDI 13 AVRIL AU DIMANCHE 16 AVRIL**

## Concert de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL)

• Église Saint-Guénolé  
**DIMANCHE 29 AVRIL**



## PLUS D'INFOS :

consultez l'agenda de la commune sur [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr) ou [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

## AVIS AUX CONDUCTEURS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES : UNE BORNE DE RECHARGE NOUVELLEMENT INSTALLÉE SUR LA PLACE DES GRANDES SALORGES

Le SYDELA (Syndicat départemental d'Énergie de Loire-Atlantique), assure, pour le compte de Cap Atlantique, la distribution et la fourniture publique d'énergie électrique, ainsi que la maîtrise d'ouvrage des réseaux. À l'ère de la mutation énergétique, du développement des énergies renouvelables et de la transition vers les mobilités durables, le syndicat lance le déploiement de 143 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques, en Loire-Atlantique.

**Batz-sur-Mer est concernée par la première phase d'installation aux côtés de 20 autres communes.**

Un partenariat a été initié avec les autres syndicats départementaux d'énergie de la région Pays de la Loire, afin d'assurer une parfaite compatibilité des équipements déployés.

L'installation des bornes est prévue à moins de 20 kilomètres de tout point du réseau routier, et prioritairement en centre bourg, sur des parkings situés au plus près des commerces. **L'objectif est d'assurer l'autonomie des véhicules électriques tout au long de leur trajet, sur l'ensemble des Pays de la Loire et du territoire national.** La borne bénéficie d'un système d'accès universel et de tarifs accessibles à tous. Un véhicule électrique a une autonomie moyenne de 150 km et nécessite en général une charge de 15Kwh (source : Avere-France). Le tarif d'une borne à charge normale dite "accélérée" a été fixé à 3€/h.

Ce déploiement est financé par un investissement du Sydela de 1,490 M€ sur deux ans, cofinancés par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à hauteur de 681 000 €. Aucune contribution, en termes d'investissement ou de fonctionnement, ne sera demandée aux collectivités concernées ■



## LA CONDUITE ÉCONOMIQUE : UN ACTE CITOYEN POUR L'ENVIRONNEMENT MAIS AUSSI POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Rouler coûte cher pour le porte-monnaie mais aussi pour la qualité de l'air. Voitures, camions, tous les engins à moteurs essence ont un impact néfaste sur l'environnement avec l'augmentation des gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie des ménages...

**Il existe pourtant un moyen simple pour préserver la qualité de la nature et de l'air que nous respirons chaque jour et pour permettre de réaliser des économies réelles : la conduite économique.** Tout aussi efficace, il vous suffit de modifier votre comportement au volant :

- Optimiser les rapports moteurs en limitant la montée des rapports à 2 500 tr/min pour les véhicules essence et à 2 000 tr/min pour le diesel ;
- Maintenir une vitesse stable, éviter les freinages et accélérations intempestives, anticiper en levant le pied à l'approche d'un virage ou d'un feu rouge plutôt que de freiner brutalement, utiliser le frein moteur au maximum ;
- Entretien son véhicule : contrôler la pression des pneus (jusqu'à 8 % de la surconsommation) ; ôter les supports à vélos, barres de toit, qui génèrent aussi des surconsommations ;
- Éviter d'enclencher la climatisation à tout va (5 à 20 % de consommation en plus, les vitres grandes ouvertes surconsomment aussi 2%)
- Arrêter son moteur dès que l'arrêt est supérieur à 30 secondes ■



Pour suivre toute l'actualité de votre commune partout où vous vous trouvez et être informé dès la publication d'une information ou d'une date dans l'agenda sur votre smartphone ou votre tablette, grâce aux notifications push, téléchargez l'application mobile Batz-sur-Mer.

**Disponible sur ios et Android**

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : LES MISSIONS COMMUNALES

La Municipalité a toujours affirmé que le concept de sécurité devait faire l'objet d'une approche globale. En effet, le sentiment de sécurité est aussi un élément fondamental du "bien vivre ensemble".

La prévention et la sécurité font partie des missions permanentes d'une commune en complément du pouvoir régalié de l'État en ce domaine. Le contexte de ces derniers mois invite à la vigilance de chacun. Les élus et les services prennent leur part et cela, dans tous les domaines même les moins connus. La sécurité, ce n'est pas que le recours à la force publique, c'est aussi la quotidienneté de toutes les mesures de précautions et prévention des risques à la population.

Voici quelques illustrations variées :

- **Les commissions de sécurité et d'accessibilité** : les élus participent à des visites périodiques de sécurité des établissements recevant du public de certaines catégories. Sous l'impulsion des représentants des sapeurs-pompiers, l'objectif est de s'assurer que toutes les règles de sécurité (portes de secours, incendie) et d'accessibilité soient bien intégrées. L'évènement dramatique d'un bar à Rouen il y a quelques mois montre l'importance de ces contrôles ;
- **La participation aux exercices de confinement et d'évacuation de l'école publique** : la directrice de l'école publique s'appuie sur les élus, la police municipale et la coordinatrice enfance-jeunesse pour organiser ces exercices en parfaite collaboration, et avec le permanent soucieux de ne pas inquiéter nos jeunes enfants ;
- **Les réunions de coordination avec les associations sur certains évènements** : pour le bon déroulement de notre saison estivale passée, Mme L'Honen, maire, a présidé plusieurs réunions de sécurité pour le feu d'artifice du 14 juillet ou encore avec trois associations différentes, pour 3 évènements : les 25 ans des Nuits Salines, le Pardon Saint Guénolé et les Virades de l'espoir. En présence de représentants de la gendarmerie, les mesures nécessaires de sécurité ont été évoquées et un dossier de sécurité a été élaboré pour chacun de ces évènements.

- **Autre exemple plus méconnu** : une enquête publique s'est déroulée cet été concernant la suppression d'un passage à niveau, le N° 415 situé dans le secteur de Roffiat. L'avis du commissaire enquêteur étant favorable à la suppression de ce passage, le Conseil municipal a délibéré en ce sens en septembre 2016. Il sera donc supprimé dans quelques mois. Rappelons qu'en 2015, ont été dénombrés 100 collisions, 27 tués et 15 blessés graves sur les passages à niveaux de la SNCF. En 10 ans, le nombre d'accidents aux passages à niveau a tout de même diminué de 40% et le nombre de morts, divisé par 2.

- **La commune participe activement aux différents plans** qui ont pour but d'assurer la sécurité des habitants tout au long de l'année et de préparer et coordonner les interventions de sauvegarde et de secours comme le Plan communal de sauvegarde. Il s'agit aussi de prémunir et d'anticiper les risques d'érosion et de catastrophes climatiques pour les communes littorales comme Batz-sur-Mer, notamment dans le cadre du Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la Presqu'île - Guérandaise-Saint-Nazaire. Celui-ci est désormais opposable depuis le 19 septembre 2016. Ce PPRL concerne les communes de La Turballe, Guérande, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, La Baule-Escoubiac, Pornichet et Saint-Nazaire. Il porte sur les risques de submersion marine et d'érosion côtière. **POUR LE CONSULTER : <http://www.loire-atlantique.gouv.fr>**

- **Dans le domaine de la sécurité, l'offre de soins de proximité est également un enjeu fort.** C'est pourquoi la commune assure une veille de l'offre de santé pour l'ensemble des concitoyens. Elle est amenée à prendre position notamment sur le maintien d'un service public de santé, comme cela a été le cas avec un vœu lors du conseil municipal du 13 novembre 2015 pour le maintien de l'hôpital intercommunal du Croisic. Elle est aussi un partenaire incontournable, notamment auprès des institutions comme l'Agence Régionale de Santé, pour soutenir et accompagner les projets des professionnels de santé, projet qui constitue un préalable à la création d'une maison de santé à Batz-sur-Mer. (Voir page 8) ■

## NOUVEAU JALONNEMENT DU CENTRE-BOURG AU MUSÉE DES MARAIS SALANTS

Afin d'enrichir les échanges de flux entre le Musée des marais salants et le cœur de bourg de Batz-sur-Mer, la municipalité a renforcé le jalonnement entre le Musée et le port Saint Michel, par l'apport d'une signalétique incitant la déambulation des visiteurs au travers des ruelles piétonnes se situant sur une ligne Nord-sud du cœur de bourg. Ainsi le visiteur est appelé à emprunter les venelles du Pavillon, de la Grande rue, la rue des Prêtres, du Grand chemin, les ruelles Saint Jean et Maupertuis et la rue de Kerdour. Ce parcours mêle des intérêts variés pour le visiteur alliant flânerie, découverte du patrimoine architectural et aperçu des commerces de proximité ■

Réalisation octobre/novembre 2016 - Fournisseur : Société LACROIX Signalisation  
Pose : Société KANGOUROU - Pour un montant de 12 363.80 € TTC (part communale)



## ÉGLISE SAINT-GUÉNOLÉ : LA RÉNOVATION SE POURSUIT

Un vaste programme de restauration et de mise en sécurité a été mis en œuvre pour conserver cet amer de Batz-sur-Mer que constitue l'église Saint-Guénolé, si chère au cœur des Batziens.

Le porche et le portail du Garnal présentaient des désordres dus à la dégradation de la pierre calcaire présente autant dans la voûte que dans le pilier central du portail d'entrée.

Le climat associé à la situation géographique de bord de mer a favorisé la dégradation des pierres de la voûte, dégradées par l'érosion éolienne ainsi que par le phénomène de cristallisation des sels, allant parfois jusqu'à l'érosion.

L'intervention sur le porche a consisté dans le remplacement des pierres de la voûte par des pierres de nature identique. La nature des mortiers créés est identique à celle des mortiers existants afin de ne pas créer de points de dureté. L'ensemble des parements du porche ont été nettoyés et brossés et les joints refaits et harmonisés à l'aide de patines.

Sur le portail d'accès, la dégradation complète du piédestal de support de la sculpture ainsi que du dais avait entraîné le tassement du pilier central avec la conséquente déformation du cadre des portes. Celle de gauche a dû être condamnée.

Les pierres ont été remplacées. Celles d'origines les plus représentatives ont été démontées soigneusement et sont désormais exposées dans le jardin du presbytère. Les motifs feuillagés répétitifs, déjà présents sur les parties conservées, seront, dans la phase finale des travaux du porche, prolongés afin de restituer le gabarit global de ces éléments, supports de la statue.

L'ensemble de la charpente a nécessité une vérification des assemblages et des remplacements ponctuels de quelques bois dégradés, de quelques chevillages ainsi que la mise en place de quelques renforts. Les portes en bois quant à elles seront restaurées puis repeintes selon leurs couleurs d'origine.

La première phase s'est achevée en juin dernier. La prochaine étape de travaux devait s'engager en octobre 2016. Mais la mise en redressement judiciaire d'une des principales entreprises empêche, pour le moment, le démarrage des travaux.

Il est prévu que cette deuxième tranche de travaux dure 8 mois après 1 mois de préparation et elle portera essentiellement sur la charpente :

- **Le Bas-côtés NORD (côté place du Garnal) et SUD (Côté Prieuré)**

Ces charpentes présentent des problèmes d'ordre structurel. On constate un défaut de triangulation des fermes

et des défauts de contreventement. Cela entraîne, sous l'action des vents, d'importantes déformations et la dislocation partielle de pièces de charpente. Du même coup, certaines maçonneries, sous l'action des charges décentrées, sont ponctuellement dégradées.

Les charpentes des versants des toits Nord et Sud accolées au clocher, présentent des désordres plus importants, puisque les eaux pluviales ruissellent à l'intérieur des combles entraînant le pourrissement des bois.

De plus, dans la partie Sud, les bois de récupération et les assemblages sont tellement déformés et dégradés que le remplacement d'éléments de charpente est inévitable. La partie de couverture qui est la moins récente sera refaite dans le même temps.

- **Le Bras du transept**

Les charpentes des bras Nord et Sud du transept devront être renforcées pour améliorer la stabilité et la portée de certaines pièces existantes.

À la croisée du transept, la charpente est également endommagée, elle doit être renforcée par des jambes de force en bois.

- **Le Chœur et les chapelles**

Cette partie nécessite une vérification des assemblages, et des remplacements ponctuels de bois dégradés, la réfection des chevillages et la mise en place de quelques renforts métalliques. Ces travaux d'entretien sont compliqués à cause du difficile accès aux chapelles ■

**PETIT RAPPEL** : Aux amoureux du Patrimoine religieux et architectural, la mairie a lancé une souscription citoyenne avec la Fondation du Patrimoine pour que chacun puisse participer à sa façon à la préservation d'un des plus beaux édifices des Pays de la Loire, visité par plus de 15 000 personnes chaque été. Vous pouvez faire votre don en ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/pays-de-la-loire-18/tous-les-projets-851/detail-eglise-saint-guenole-et-son-porche-a-batz-sur-mer-41559> ou vous procurer un bon de souscription à l'église, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à l'Office de Tourisme.

La souscription citoyenne est un don qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux en fonction de votre statut, particulier ou entreprise : Pour les particuliers, 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. 75% du don dans le cas de l'impôt sur la fortune dans la limite de 50 000 €. Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

### Comment faire un don ?

- **PAR COURRIER** : Envoyez le bon de souscription (en téléchargement ci-dessous) avec votre règlement par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine
- **PAR INTERNET** : Faites un don en ligne sur le site Internet de la Fondation du Patrimoine Pays de la Loire : <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/pays-de-la-loire-18/tous-les-projets-851/detail-eglise-saint-guenole-et-son-porche-a-batz-sur-mer-41559>

## LE POINT SUR LES DÉMARCHES ENGAGÉES EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Répondant à une attente exprimée par tous les habitants de Batz-sur-Mer, **la municipalité a engagé avec les professionnels de santé de la commune une démarche en vue de la création d'une maison de santé.**

Après plusieurs réunions de préparation, les professionnels de santé ont d'abord été conviés à une réunion d'informations animée par Monsieur Loïc Bedouet, alors conseiller régional et secrétaire de la commission Solidarité-Santé-Egalité, jusqu'en décembre 2015.

L'ARS et l'Association des pôles et maisons de santé des Pays de la Loire (APMSL) ont été rencontrés une première fois. Ces deux institutions sont missionnées pour l'accompagnement aux projets de maisons de santé.

Une nouvelle réunion d'informations et d'échanges s'est tenue le mercredi 12 octobre dernier en présence de Mme Chaidron, chargée de mission auprès de l'APMSL, Mme Marais, inspectrice Principale chargée de l'Organisation de l'Offre de Santé de proximité et des professionnels de Batz-sur-Mer déjà engagés dans la démarche et de M. Marc Hellegouarch, conseiller municipal délégué à la santé.

Y étaient conviés les professions médicales et apparentées sur l'ensemble du territoire, de Batz, du Croisic et du Pouliguen, soit environ une centaine de participants. Ces professionnels ont été invités à mettre en place un projet de santé pour la population. Cette démarche est impérative car elle permettrait de bénéficier de financements publics pour la création d'une maison de santé à Batz-sur-Mer par les professionnels de santé.

Les intérêts de la constitution d'une maison de santé sont multiples. Le développement d'une telle structure, encore appelée maison de santé pluri-professionnelle (MSP), favorise, au-delà des fonctions de coordination, l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles. La majorité des professionnels de santé qui travaillent en maison de santé cherchent à élargir l'offre de soins pour leurs patients et à répondre aux impératifs de santé publique de manière organisée sur un même territoire (continuité des soins, éducation thérapeutique,...). Les professionnels de santé se sont réunis une nouvelle fois le 17 novembre 2016 en vue de constituer une association ■

## 2017, GRANDE ANNÉE ÉLECTORALE ! POUR VOTER, IL FAUT S'INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Pour pouvoir exercer son droit de vote, chaque citoyen doit préalablement s'inscrire sur les listes électorales. À Batz-sur-Mer comme dans toutes les communes de France, pour voter, il faut impérativement **être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année qui précède.**

### Les conditions à remplir :

- Avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;
- Être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais uniquement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : - à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

- Si vous venez d'emménager ou si vous avez changé d'adresse dans l'année dans Batz-sur-Mer, vous devez impérativement effectuer votre changement d'adresse sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016.



Il vous suffit de vous présenter à la mairie de Batz-sur-Mer **avant le 31 décembre 2016** munis de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent ■

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**, n'hésitez pas, aux heures d'ouverture, à vous rendre à l'accueil de la mairie, 34 rue Jean XXIII ou encore de contacter le service État Civil par téléphone au 02 40 23 92 25.

Exceptionnellement fermée le samedi 24 décembre, la mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 9 h à 12 h. Petit conseil ! N'attendez pas le dernier jour sous peine de mettre votre patience à rude épreuve.

### Les élections en 2017

- **Élection présidentielle** : 23 avril et 7 mai 2017
- **Élections législatives** : 11 et 18 juin 2017
- **Élections sénatoriales** : 24 septembre 2017 (renouvellement par moitié tous les 3 ans, le département de la Loire-Atlantique est concerné en 2017) - Désignation des délégués des conseils municipaux en juin 2017

## LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Un point sur le projet de logements intermédiaires

La municipalité poursuit le projet de logements intermédiaires destinés aux seniors qui souhaitent revenir en centre bourg pour mieux vieillir et bénéficier des services et commerces. Les trois sites de la rue du Grand Chemin, de la rue Pasteur et de la rue Kerbouchard auront vocation à accueillir 27 logements sociaux mixant des ménages seniors et des ménages plus jeunes. Pour définir au plus près les besoins futurs, la commune a lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2016 deux démarches : la première a été de réaliser une enquête auprès des 60 ans et plus. La seconde a permis de dresser un portrait des services existants sur le territoire qui, d'une part, développent les liens sociaux et, d'autre part, proposent des services pour nos aînés.

### Résultats de l'enquête :

**975 questionnaires ont été diffusés et plus de 200 concitoyens ont répondu, soit plus de 20%, ce qui montre l'intérêt du projet.**

- 92% des personnes interrogées souhaitent rester habiter à Batz-sur-Mer ;
- Plus de 84% sont actuellement propriétaires ;
- 66% vivent en couple, 29% sont seuls et 5% sont dans d'autres situations
- 61% sont âgés de 60 à 74 ans, 32% de 75 à 84 ans, 8% de 85 ans ou plus
- Plus de 31% ont un animal de compagnie ;
- La grande majorité souhaite un logement avec une à deux chambres, de préférence avec balcon ou un rez-de-jardin.
- Plus de 62%, soit 122 personnes, disent qu'ils ne sont pas prêts aujourd'hui à quitter leur logement pour un logement plus adapté. Pour autant, 44 personnes envisagent un déménagement dans les 5 à 10 prochaines années. Et 23 personnes sont d'ores et déjà prêtes à changer de logement dès à présent : voilà qui confirme que le besoin et les attentes sont réelles.
- 86% n'ont pas de problème dans leur logement aujourd'hui. Parmi ceux qui ont des difficultés, la première mentionnée est la difficulté d'entretenir le jardin (18 réponses), ceux qui ont un logement non adapté (10 réponses) ou ceux qui ont un logement trop grand ou trop petit (7 réponses pour chaque)
- Les services attendus qui pourraient être associés à ces nouveaux logements sont, par ordre de priorité : bénéficier d'aide à domicile, pouvoir déjeuner le midi à l'extérieur pour un coût raisonnable, avoir sur place une personne la nuit, pouvoir bénéficier du portage de repas à domicile, avoir sur place une personne (type concierge), accéder à une offre culturelle et associative, participer à des animations.
- Les autres services de proximité souhaités sur la commune sont dans l'ordre : l'accès aux services de santé, l'accès aux commerces de proximité, l'aide à domicile et les facilités de déplacement par le biais des transports en commun.

### L'analyse des besoins sociaux

Effectuée chaque année, l'analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation réglementaire pour tous les Centres communaux d'action sociale (CCAS) depuis 1995. Elle constitue avant tout un outil de pilotage essentiel à l'accomplissement de la mission d'action sociale générale de prévention et de développement social local. En effet, cet outil recense toute l'offre sociale du territoire au sens large : assistante sociale, mission locale, Petite Enfance, Clic...). Et il permet ainsi au CCAS d'être un lieu ressources locale pour répondre aux besoins sociaux des populations grâce à ces missions d'observation, de prospective et d'analyse ■

### La Pigeonnière : une diversité d'offre de logements pour répondre aux besoins de tous

Les travaux d'aménagement du quartier de la Pigeonnière battent leur plein. Une vingtaine de permis de particuliers privés sont accordés ; D'autres types d'offres se préparent aussi : des maisons en accession sociale à la propriété seront développés après un appel à projets porté par l'aménageur CM-CIC immobilier auprès de professionnels de la construction.

Du logement collectif est aussi en préparation : un îlot sera aménagé en façade de la rue du 19 mars 1962, avec des collectifs d'une hauteur de deux étages. Cet îlot va être réalisé par deux partenaires : Espace Domicile et le CISN Atlantique. Une délibération au Conseil municipal de novembre a confirmé ce partenariat.

Espace Domicile proposera des logements locatifs sociaux et le CISN Atlantique proposera des appartements en location-accession. Pour ces derniers logements, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître si vous êtes intéressés et obtenir une plaquette de présentation du dispositif. Ces projets sortiront de terre en 2018.

> **CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS** : Emilie Michelot - Tél. 02 40 23 77 40

**ZOOM** sur l'accèsion sociale à la propriété

**Le dispositif du Prêt Social Location-Accession (PSLA)** permet de devenir propriétaire de sa résidence principale, avec un minimum d'apport ! Après avoir été locataire du logement, vous avez la possibilité d'acquies celui-ci, en bénéficiant de conditions avantageuses.

**L'opération se déroule en 2 phases**

1. **Une phase locative** : dès la remise des clés, vous occupez votre logement et vous versez chaque mois une redevance, composée d'un loyer et d'une part d'épargne, pendant une durée définie (la durée de location maximum est définie au contrat).

- Le loyer : c'est-à-dire, une indemnité d'occupation calculée en fonction d'un prix plafond par m<sup>2</sup> de surface utile.
- La part d'épargne, destinée à créer un apport personnel, est fixée au contrat en fonction de vos capacités financières. Elle permettra de réduire le montant de votre emprunt lors l'achat.

2. **Une phase d'accèsion** : à différentes échéances du contrat de location-accession vous avez la faculté de lever l'option, et de devenir pleinement propriétaire de votre logement. L'épargne constituée participe alors à votre apport personnel.

Le dispositif de la location-accession est réservé aux ménages dont le revenu ne dépasse par un certain plafond de ressources en fonction de la composition de la famille ■

**Les avantages du PSLA**

- Une TVA réduite au taux 5,5% (au lieu de 20%) (voir conditions si revente dans les 10 ans)
- Exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans
- Une mensualité de prêt inférieure ou égale au montant de la redevance versée pendant la phase locative
- Une sécurisation de votre achat par des garanties (revente, rachat, relogement).
- Une absence de double loyer pendant la construction

**Les actions en direction des aînés**

Batz-sur-Mer souhaite mettre en place différents ateliers thématiques de sensibilisation à destination des aînés. Pour l'accompagner, elle a fait appel au CLIC Éclairage. Isabelle SAFFAR, adjointe à l'action sociale et Emilie MICHELOT, coordinatrice du CCAS, rencontreront prochainement la MSA, mutualité sociale agricole, qui anime des ateliers de prévention. Pour le second semestre de l'année 2017, le projet concerne la mise en place d'ateliers sur la nutrition. Une réunion d'informations sera organisée par le CCAS fin février et le démarrage des séances est envisagé après les vacances de Pâques 2017. Autre action que souhaite soutenir le CCAS et proposer aux aînés : une remise à niveau et une aide à la conduite. Ces ateliers se présentent sous la forme d'un contenu théorique sur le code de la route (évolution de la signalisation, comment circuler autour d'un rond-point...). Mme SAFFAR, adjointe, et le CCAS vont prochainement rencontrer le CCAS d'Herbignac qui a déjà mis en place des ateliers similaires ■

**À VOS AGENDAS !**

Le traditionnel goûter des aînés : le 12 janvier à partir de 14 h 00 à la salle des Fêtes, pour les personnes ayant 75 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Les actions en direction des familles**

En avril 2016, le magazine municipal vous présentait dans son dossier "Batz authentique et solidaire", page 17, Annie Mothes et Alain Vidal, deux résidents secondaires qui ont ouvert leur habitation dans le cadre du dispositif "Mon toit pour toi". Il s'agissait de faire bénéficier de leur résidence à des familles qui, sans cette aide, ne pourraient pas partir en vacances avec leurs enfants. Forts de cette expérience, le couple vous livrera dans le magazine municipal du mois d'avril 2017, son témoignage sur la réussite du projet tant de leur point de vue que de celui des vacanciers puis vous présentera concrètement le dispositif ainsi que les partenaires locaux ■

**ATELIERS PÉDAGOGIQUES : INITIATION À LA TAILLE DE PIERRE**

Jeudi 16 juin, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles A. Boutle et St Pierre ont découvert le métier de tailleur de pierre. L'entreprise Lefèvre, chargée de la rénovation du porche et du parvis de l'Eglise Saint-Guénolé a présenté son travail et permis aux enfants de s'essayer au métier sur des pierres de tuffeau. Taille et sculpture en tout genre ont été créées durant cette journée ■

**PASSAGE PERMIS VÉLO ET PERMIS PIÉTON**

Circuler en ville ou à la campagne en toute sécurité, cela se travaille ! Chacun à leur niveau et à leur rythme, les enfants ont appris durant l'année scolaire à se déplacer en respectant les règles de sécurité et de courtoisie. Les élèves de CE2 ont tous passé (et obtenu !) le fameux "permis piéton". Ce document atteste de leur connaissance des dangers de la route ainsi que du travail réalisé en classe et avec l'aide des gendarmes. Les élèves de CM1 et CM2, quant à eux, ont préparé le "permis cycliste". Étape complémentaire au permis piéton, le permis cycliste valide les compétences théoriques et pratiques acquises par les élèves à la fin de l'école élémentaire. Un temps fort de la sécurité qui s'est tenu le mardi 21 juin 2017 ■

**RETOUR SUR L'ÉTÉ EN PHOTO**

Canoé-kayak, construction de cabane, promenade en vélo, rallye-selfie, encore un été bien rempli pour les jeunes Batziens ! Qu'ils aient passé leurs vacances rue Vaucourt Singer ou impasse de la Hurlette, les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Accompagnés par leurs animateurs du jeudi 7 juillet au mercredi 31 août, les enfants ont profité de la commune et de ses atouts pour passer de bonnes vacances. Pêche à pieds, sortie à la bibliothèque, promenade dans les marais, tennis, spectacles, etc.

[Retour en images](#)



Certains ont pu profiter de leur été pour découvrir de nouveaux horizons : semaine accrobranche à Savenay, ateliers nature à Campbon, visites numériques au Futuroscope ou encore balades urbaines à Nantes. De 6 à 16 ans, chacun son séjour, chacun sa thématique, mais un point commun : une semaine de découverte entre copains ! Vivement l'été prochain ! ■

## RENTRÉE 2016/2017

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont retrouvé bureaux et cartables pour débiter une nouvelle année scolaire. Quelques changements pour les élèves lors de cette rentrée scolaire :

- L'école Sainte-Marie a rejoint l'école St Pierre. Les quatre classes se trouvent maintenant sur un seul et même site rue de Trémondais. Des aménagements ont été réalisés durant les vacances scolaires afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions à l'intérieur et aux abords de l'école (aménagement de la cour, déménagement des classes, sécurisation de l'accès à l'école).
- L'école A. Boutle a aussi bénéficié de rénovations durant l'été. Des travaux d'accessibilité ont été réalisés afin de permettre à chaque enfant de bénéficier des locaux dans de bonnes conditions (sanitaires adaptés, rampe d'accès, signalétique sur les vitres du restaurant scolaire, etc.).
- Les enseignants profiteront de cette année scolaire pour travailler de nouvelles thématiques avec les élèves. Les projets d'école amèneront les élèves sur des pratiques créatives et artistiques puisque l'école A. Boutle et l'école Sainte-Marie - Saint-Pierre ont choisi le même axe pour leur parcours artistique à savoir l'expression corporelle ■



## WEEK-END FUTUROSCOPE

Les jeunes Batziens ne manquent pas d'idées lorsqu'il s'agit de leurs vacances et de leurs week-ends. Ainsi, 16 adolescents se sont mobilisés durant plusieurs mois pour mener à bien leur projet : un week-end au Futuroscope. Après un temps de réflexion sur le choix du lieu et la recherche d'informations pratiques (tarifs, réservation), les adolescents ont organisé des actions d'autofinancement. L'objectif étant de construire collectivement et de gagner en autonomie. La récompense de ce travail a été à la hauteur des espérances du groupe d'adolescents ■



## CMJ - Conseil Municipal des Jeunes

La rentrée scolaire a été source de réflexions et de projets pour les jeunes batziens. Les élèves de CM1-CM2 et les adolescents jusqu'à 17 ans ont été sollicités pour la création du Conseil Municipal des Jeunes. Cette instance a vocation à être un lieu d'expression pour les jeunes au sein duquel ils pourront proposer des idées, construire des projets et travailler collectivement. Les élections ont eu lieu les mardi 15 et mercredi 16 novembre en mairie ■



## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Mis en place par les villes de Batz-sur-Mer et du Pouliguen, le Relais Assistants Maternels (RAM) "L'étoile de Mer" est un espace d'échanges et de rencontres pour les parents et les professionnels de la petite enfance. Mme Audonnet, animatrice du RAM propose un accueil individuel pour répondre à vos questions concernant les différents modes de garde, la mise en place d'un contrat ou encore la législation en vigueur.

Des ateliers sont aussi proposés aux assistantes maternelles du territoire. Ces animations collectives constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants et des temps de rencontre pour les professionnel(le)s.

Ce service est LIBRE et GRATUIT.

COORDONNÉES : Permanence à Batz-sur-Mer : chaque lundi de 9 h 00 à 12 h 30, dans les locaux du Centre Médico-Social, rue Vaucourt Singer (Tél. 02 40 23 89 60) > Plus d'infos sur : [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

## QUAND LA CHAPELLE DU MÛRIER SERT DE DÉCOR POUR UNE SÉANCE DE PHOTOGRAPHIES, LE RÉSULTAT EST SURPRENANT, SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT D'UN UNIVERS DE COSPLAYER\* !



Le photographe **Mathieu Vigou** a reçu l'autorisation de la municipalité pour organiser une séance de photographies dans la chapelle du Mûrier. Il y pose un regard bien différent de celui, déjà maintes et maintes fois, posé sur cet édifice patrimonial plein de charmes et très convoité par les photographes amateurs et professionnels.

Avec l'aimable autorisation du photographe et de son modèle, deux clichés issus de ce travail vous sont présentés ci-contre et ci-dessous ■



## \*LE COSPLAY

Mot-valise composé des mots anglais "**costume**" et "**play**" ("jouer") est un loisir qui consiste à jouer le rôle de ses personnages en imitant leur costume, leurs cheveux - à l'aide d'une perruque ou en réalisant la même coupe de cheveux que celle du personnage - et leur maquillage. Les thèmes les plus courants sont les personnages de mangas, de bande dessinée, d'animation japonaise, de dessins animés, de tokusatsu, de films, de jeux vidéo et de comics. Et, depuis, le cosplay inclut aussi l'imitation des héros issus des séries télévisées et toute sorte de costumes à thème. On appelle les pratiquants des cosplayers.

<http://www.mathieuvigou.fr/> ■



## DEVOIR DE MÉMOIRE ET SOLIDARITÉS

LA MUNICIPALITÉ JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE LOCALE ET DES INITIATIVES CITOYENNES. CE SOUTIEN EST MULTIFORME ET S'ADAPTE AUX ATTENTES DES VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES : FINANCIER, MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS, DE SALLES MUNICIPALES, PARFOIS D'AGENTS MAIS AUSSI MISES EN RELATION AVEC DES CITOYENS ENGAGÉS OU RECONNUS DANS UN DOMAINE SPÉCIFIQUE, DES INSTITUTIONS, DES ENTREPRISES...  
ON PARLE GÉNÉRALEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES OU DE PRATIQUES CULTURELLES, AUJOURD'HUI, IL SERA QUESTION DE SOLIDARITÉS ET DE DEVOIR DE MÉMOIRE...

Dans un monde où les changements perturbent notre quotidien que nous soyons enfant, parent, salarié ou entrepreneur, où toute question trouve une réponse immédiate sur une tablette, un smartphone ou un ordinateur, qu'avons-nous fait de ce devoir de transmission entre générations ?

Aujourd'hui, la technologie commande au temps, les familles sont dispersées et notre course furieuse pour maîtriser nos lendemains nous a fait oublier ce devoir de transmission. Certes l'école et l'université assurent un transfert des connaissances, mais qu'avons-nous fait de cette transmission à la fois traditionnelle et indissociable de notre humanité : transmission de notre histoire personnelle, familiale et collective à nos enfants et petits-enfants, transmission des savoir-faire dans l'entreprise ou dans l'atelier ? Pourtant celle-ci est partie prenante de notre construction d'homme ou de femme, comme acteur de cette éternelle chaîne humaine dont nous sommes comptables pour nous-même et pour les générations futures.

Pour savoir où nous allons, il faut savoir d'où nous venons. Et pour cela, comme nos pères et nos mères nous l'ont appris, nous devons nous interroger sur ce que nous transmettons aux plus jeunes, que nous soyons parent, éducateur ou association. Bien sûr, chacun fait au mieux de ses possibilités et cette préoccupation majeure offre aujourd'hui l'occasion à la commune de saluer la création de deux nouvelles associations qui s'engagent à faire revivre un passé qui sans leur engagement pourrait s'estomper : **l'Association des Compagnons du Temps et de la Mémoire retrouvée** et **l'Association Les Enfants du Bourg de Batz se Souviennent**. Elles participent chaque jour à renforcer une dynamique que nous appelons tous de nos vœux, avec les habitants, avec les enfants des écoles, avec les autres associations. Pour Adeline L'Honen, "Nous pouvons encore aller au-delà, par exemple en soutenant les actions qui visent à créer un lien entre les enfants des écoles et nos anciens. Je serai attentive à toute initiative en ce sens" ■

### DU DEVOIR DE MÉMOIRE...

Batz-sur-Mer se souvient... Ses habitants aussi. Preuve, s'il en est besoin, que l'esprit associatif est très présent dans la commune et surtout actif ! Les deux nouvelles associations qui se sont créées se sont fixées pour objectifs de faire vivre la mémoire, l'histoire et la culture de notre commune. Chacune dans son domaine, elles permettent aux Batziens, amoureux d'histoire ou simple citoyen conscient que la mémoire partagée et diffusée est une richesse, de se retrouver autour de thématiques, d'effectuer des recherches au cœur des archives municipales ou départementales, de nouer des contacts avec d'autres passionnés. Puis de partager et d'échanger leur découverte ou leur collecte de témoignages avec tous les habitants : travail collaboratif et intergénérationnel dans les écoles, conférences, expositions, lectures sont autant d'outils de transmission de la mémoire à portée de chacun, petits et grands.

De tous ces moments naissent des liens et de nouveaux souvenirs, messagers de la vie en temps de guerres, ou comme l'expriment si bien les enfants de la vie "à l'époque" pour tout ce qui s'est déroulé dans un passé, même proche ! ■

Cérémonie du 11 Novembre 2016



La Marseillaise par les enfants des écoles



70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération du 8 mai au 11 mai 2016

## L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE LA MÉMOIRE ET DU TEMPS RETROUVÉ

L'association des compagnons de la mémoire du temps retrouvé (ACMTR) a été fondée le 30 novembre 2015. Son objet, à l'article deux de ses statuts révèle son ambition :

- Promouvoir la mémoire des personnes, du patrimoine et des événements historiques, culturels, artistiques ou sociaux,
- Assurer la coordination ou coopérer à l'organisation de toute manifestation mémorielle, par la réalisation d'expositions et de conférences,
- Accompagner les particuliers et les groupements qui le souhaitent dans leurs recherches et la présentation de leurs travaux.

Elle a réalisé en 2016 une recherche sur la vie d'un batzien de Roffiat Octave Moreau, réalisé un ouvrage et une exposition sur lui, ayant en mémoire les prisonniers de guerre de la seconde guerre mondiale, originaires de Batz.

Composée de groupes de travail, l'association a entrepris des recherches sur plusieurs thèmes pour l'année 2017 : honorer la mémoire du couple Vaucourt-Singer bienfaiteur de la ville, rappeler le souvenir de trois hommes natis de Batz, Pierre Pichon, Joseph Blanchot, Rogatien Guillemoto, déportés durant la seconde guerre mondiale. Elle recherche également le témoignage des " derniers témoins " des conflits de décolonisation.

## LES ENFANTS DU BOURG DE BATZ SE SOUVIENNENT

L'association "Les Enfants du Bourg de Batz se Souviennent" (EBBS) est née de la recherche menée conjointement, en 2014, par l'association "Casson mon Pays" et des citoyens de Batz-sur-Mer et des environs, pour retrouver des écoliers du bourg, hébergés au château du Plessis de Casson, de 1943 à 1945.

Cette démarche avait déjà été ébauchée en 2003, par Véronique Lehuédé-Dumont, fille et nièce de trois écoliers. Plus d'une trentaine de personnes ayant vécu cet événement ont été retrouvées. Benoît Nicol, Conseiller municipal, également fils d'un écolier réfugié à Casson, a recueilli, avec d'autres personnes, leurs témoignages qui font maintenant l'objet de la rédaction d'un livre.

Des rencontres et des retrouvailles ont eu lieu, notamment celle organisée au château du Plessis le 27 septembre 2015 qui a rassemblé plus de 150 participants. Cette journée a été filmée. Un documentaire la retraçant est en cours de montage.

Plus récemment, "Le sentier des enfants de Batz-sur-Mer" a été inauguré à Casson, le 25 septembre 2016.

EBBS a été créée en juin 2016 pour mener à bien ce travail de mémoire ciblé, dans un premier temps, sur les enfants de l'école privée, le continuer et éventuellement l'élargir à d'autres façons d'avoir vécu cette deuxième guerre, pour les enfants de l'époque, et plus tard, à d'autres périodes de l'histoire de la commune ■



© JP Ricordel/Echo de la Presqu'île

Elle entreprend le dénombrement des diverses carrières de Batz et se propose d'établir deux circuits touristiques des carrières anciennes. Enfin, elle propose une à deux conférences par an et soutient un groupe de lecture sur la pensée de Pierre Teilhard de Chardin qui se réunit une fois par mois ■

> L'association des compagnons de la mémoire du temps retrouvé invite celles et ceux qui veulent la rejoindre pour apporter leurs connaissances ou des informations sur l'un de ses thèmes de recherche et travailler en équipe. Ils peuvent se faire connaître auprès d'Anita Dénécheau, tél. 02 40 23 73 07



> Pour tout renseignement :  
Benoît NICOL, 5 rue de la Salinière, 44740 Batz sur Mer.  
Tél. 02 40 23 74 05

## À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le devoir de mémoire est nécessaire à la compréhension des enjeux d'aujourd'hui. Parmi ceux-ci, l'immigration massive des hommes et des femmes, enfants, adolescents, adultes, aînés est une réalité à laquelle sont confrontés les pays occidentaux, et en première ligne, ceux d'Europe.

Chaque jour, des centaines de réfugiés meurent pour avoir tenté de vivre dans un pays sans guerre, ou dans un pays riche qui donne l'illusion de partager ses richesses avec tout le monde, vu de l'extérieur.

C'est pourquoi dès septembre 2015, Adeline L'Honen, maire, a souhaité rappeler que " Batz-sur-Mer, terre d'accueil par tradition, est riche de son histoire, de la chaleur et de l'humanité de ses habitants. Et [qu'elle savait] pouvoir compter sur la solidarité et la générosité de nos concitoyens pour être aux côtés de ceux qui en ont besoin. Pour moi, c'est donner du sens au service public". Il s'agissait dans un premier temps d'apporter son soutien aux réfugiés qui, au péril de leur vie, fuyaient leur pays. Nombre d'entre eux sont morts ; d'autres continuent à risquer leur existence sur des embarcations de fortune. Et des milliers de personnes n'y survivent pas, chaque mois.

L'illustration parfaite du devoir de mémoire est de se souvenir de la vie de nos aînés en temps de guerre, de leur récit. Partager avec eux les témoignages permettent de leur donner corps dans un monde où les écrans rendent virtuelle la réalité des affrontements sanglants, des prises en otages et des meurtres de centaines voire de milliers de civils.

Aujourd'hui, l'actualité nous plonge dans le réel. À Batz-sur-Mer aussi, puisque depuis le mercredi 2 novembre dernier, 35 mineurs isolés, ont été accueillis au centre de vacances Marceau, par les membres de la Ligue de l'enseignement dans le cadre d'une convention avec l'État.

Ces jeunes âgés de 10 à 17 ans sont irakiens, pakistanais ou afghans. Ils ont connu l'atrocité insoutenable de la guerre, la violence de l'exil forcé et l'isolement d'avec leur famille. Ces enfants, ces adolescents portent en eux une histoire douloureuse ; seuls, dans un pays qui leur est complètement étranger, ils doivent retrouver la confiance dans l'humanité, pour se reconstruire en tant qu'hommes et trouver la force de poursuivre leur projet : retrouver un membre de leur famille dans ce qu'ils considèrent être leur Eldorado, l'Angleterre ■



"Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres".

A. de Tocqueville

## BATZ-SUR-MER ACCUEILLE 35 MINEURS ISOLÉS

### CHRONOLOGIE DES FAITS

Mme Marie-Hélène VALENTE, sous-Préfète, a contacté Mme Adeline L'HONEN, maire de Batz-sur-Mer, le 29 octobre pour recueillir son avis sur l'éventuelle arrivée de mineurs isolés venant du camp de Calais. Mme la maire a immédiatement donné son accord et a émis le souhait que le nombre de jeunes accueillis soit en adéquation avec la taille de notre commune. Cette demande a été entendue.



Le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016, l'hypothèse a été confirmée et un comité de pilotage local s'est constitué, composé de la Ligue de l'enseignement qui assure leur accueil et de la municipalité (maire, premier adjoint, adjointe aux affaires sociales, adjoint en charge des questions de sécurité), de la gendarmerie et de la municipalité du Croisic. Les services de l'État ont été invités à s'associer à ce groupe de travail local.

**Tous les élus du conseil municipal ont été contactés le mercredi 2 novembre afin d'être informés de la mise en œuvre opérationnelle de l'accueil des 35 jeunes au centre de vacances Marceau. Ils ont été invités à les accueillir à leur arrivée, dans la soirée ■**

### L'ORGANISATION EN COURS

Selon les informations transmises par la Préfecture, la mise à disposition du centre de vacances Marceau sera temporaire et prévue jusqu'au printemps 2017. Elle permettra à ces jeunes de décider de leur avenir dans des conditions dignes. Pour la majorité d'entre eux, un membre de leur famille est installé en Angleterre. Ils sont donc dans l'attente d'un regroupement familial. Dans le cadre de la convention entre l'État et la Ligue de l'enseignement, les jeunes sont accompagnés et bénéficient d'une présence continue (24h/24), y compris de l'association La Croix Blanche dont le professionnalisme est reconnu. L'association leur apportera un appui sanitaire et social.

Le financement de la structure est intégralement pris en charge par l'État ■

### IMPLICATION DE LA COMMUNE DE BATZ-SUR-MER

Dès la création du comité de pilotage le 1<sup>er</sup> novembre, la maire et son équipe municipale se sont engagés auprès de chaque partenaire à coordonner l'ensemble des sollicitations, du simple renseignement aux élans de générosité. La maire, Isabelle Saffar, adjointe à l'action sociale et Jean-Claude Fournier, conseiller délégué à la sécurité rendent régulièrement visite aux jeunes et aux membres de la ligue de l'enseignement pour s'assurer que l'accueil se déroule dans les meilleures conditions.

Spontanément et dès le premier jour, les associations de Batz-sur-Mer comme la Croix Rouge, le Secours populaire mais aussi les Restos du Cœur ou encore le Collectif Solidarités Réfugiés de la Presqu'île de Guérande et d'autres associations humanitaires présentes sur la Presqu'île se sont manifestés pour collecter des vêtements, proposer leur aide pour la traduction, l'apprentissage du Français... aux côtés de citoyens venus individuellement se faire connaître à l'Hôtel de ville.

Comme les enfants sont mineurs, cela oblige la Ligue de l'enseignement dans le cadre de la convention qu'elle a signée avec l'État à prendre toutes les dispositions pour garantir la protection des jeunes. Toutes les demandes recensées, émanant des associations ou des particuliers, sont regroupées, transmises au Comité de pilotage et discutées.

**Les associations ou citoyens qui souhaitent apporter leur soutien peuvent se faire connaître à la mairie auprès de Mme Nathalie Péan, Directrice du service à la population ■**

> Contactez MME Nathalie PÉAN  
Courriel : [mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)  
Tél. : 06 73 04 06 57



## LES JEUNES BATZIENS, AMBASSADEURS DE LA COMMUNE

BATZ-SUR-MER EST UNE PETITE COMMUNE. SOUVENT, ON L'ASSOCIE COMME LES COMMUNES DU LITTORAL À UNE FORTE PRÉSENCE DE RETRAITÉS. POURTANT LA COMMUNE PEUT ÊTRE FIÈRE DE SA JEUNESSE, DE SES PARCOURS PROFESSIONNELS, DE SES EXPLOITS SPORTIFS ET DE SES ŒUVRES ORIGINALES.

Dans cette rubrique Portrait, la commune a décidé de mettre en avant ses jeunes qui font le dynamisme de la commune et qui portent haut les couleurs de Batz-sur-Mer. Il y a mille et une façon d'être l'ambassadeur de sa commune.

Et, aujourd'hui, les quatre premiers portraits vous présentent de jeunes sportifs Batziens et une des meilleures apprenties de France !

**EMMA JEANNIÈRE, 16 ans, apprentie et habitante de Batz-sur-Mer**

En juin 2016, Emma a reçu le prix de meilleure apprentie de France dans la spécialité Fleuriste après avoir effectué deux années au lycée professionnel Olivier Guichard. Depuis le mois de juillet, elle poursuit son apprentissage chez Côté Fleurs à La Baule en alternance avec les cours au lycée professionnel de Saintes pour obtenir son brevet professionnel. Passionnée, Emma a reçu la médaille de la Citoyenneté par la maire pour l'obtention de la meilleure d'or des apprentis ligériens.



**LOUANE BRUYANT\*, 14 ANS,**

vient de rentrer en seconde générale au lycée Galilée à Guérande et pratique le judo une à deux fois par semaine. Elle a obtenu sa ceinture bleue/verte et prépare cette année la ceinture marron en vue d'obtenir la noire en 2018. Elle se projette aussi jusqu'aux dans. Et pourquoi pas ? C'est cela l'esprit de compétition et de dépassement de soi ! En 2015, elle est médaillée de bronze au championnat régional. Elle souhaite, cependant, faire une pause dans les compétitions cette année, car, selon elle "le stress est difficile à gérer". Elle y reviendra, peut-être, d'ici quelques années.



**AGATHE TONTON\***

pratique depuis 3 ans le karaté. Elle est en classe de CE1 au groupe scolaire Alain Boutle à Batz-sur-Mer et a obtenu sa ceinture verte. À tout juste 7 ans, elle devient championne régionale en 2015. Agathe s'entraîne une à deux fois par semaine pour se préparer à affronter ses adversaires lors des prochaines compétitions. Gare à vous !



**FLAVIEN CLOUET\*, 16 ANS EST EN 1<sup>RE</sup> S AU LYCÉE GALILÉE À GUÉRANDE.**

Ceinture noire, Flavien a obtenu sa 1<sup>re</sup> dan. Plus que pour la compétition, il est motivé par l'encadrement et la transmission de la pratique du karaté. Il est titulaire de l'AFA (Attestation fédérale d'assistant) ce qui lui permet d'assister bénévolement le professeur du club durant ses cours. Mais aussi de participer aux échauffements des plus jeunes. Cette formation lui a permis de lier la théorie à la pratique de son sport. Il ne fait pas de compétition, pour lui "le sport reste un loisir". Le 11 novembre dernier, Flavien a reçu la distinction de porte-drapeau officiel pour son implication dans la vie patriotique depuis de nombreuses années au sein de l'Union Nationale des Combattants. Ce jour, madame la maire lui a remis le diplôme officiel de porte-drapeau et a épinglé sur le revers de sa veste l'insigne en bronze (3 années de service) de porte-drapeau.

\*Les 3 jeunes sont tous adhérents de l'association Karaté Bushi Dojo

**BATZ-SUR-MER EST FIÈRE DE VOUS : UN GRAND BRAVO À TOUS ET UNE EXCELLENTE CONTINUATION !**



## ÉTÉ 2016 : UNE MÉTÉO ET DES VISITEURS AU RENDEZ-VOUS

LE CONTEXTE NATIONAL A FINALEMENT ÉPARGNÉ BATZ-SUR-MER, QUI, DE L'AVIS DES PROFESSIONNELS DU TOURISME, A ATTIRÉ LES FIDÈLES DE NOTRE PETITE CITÉ DE CARACTÈRE. LES VISITEURS SONT VENUS NOMBREUX PROFITER DE SES ATOUTS !

## BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

### LA SAISON ESTIVALE 2016, MALGRÉ UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE, S'EST BIEN DÉROULÉE.

Au niveau de la fréquentation de l'Office de Tourisme, une baisse s'est ressentie, mais les visiteurs présents qui ont répondu au questionnaire de satisfaction ont exprimé pour **83% d'entre eux être très satisfaits** de leur séjour dans notre Petite Cité de Caractère.

Cette diminution de la fréquentation suit la tendance nationale, cependant pour Batz-sur-Mer, elle se pondère avec la mise en place cette année des accueils hors les murs qui ont permis aux conseillers en séjour d'aller à la rencontre des visiteurs à chaque marché hebdomadaire du lundi, à chaque marché nocturne du mardi et le dimanche à la réunion d'accueil des vacanciers de Belambra pour présenter Batz-sur-Mer et les animations proposées par la commune et l'Office de Tourisme.

Pour répondre aux attentes de ses visiteurs et susciter l'intérêt de nouveaux vacanciers, Batz-sur-Mer organise son attractivité autour de 3 axes :

- **La programmation culturelle et touristique** de la commune mais aussi les grands rendez-vous incontournables organisés par les associations batziennes qui répondent à la valorisation de la gastronomie et de la culture locale : marchés nocturnes et son concert chaque mardi, la fête nationale, les Fest-Noz et la soirée de danses et musiques traditionnelles du Cercle celtique des Paludiers, le festival des Nuits Salines, le Pardon Saint-Guérolé, le petit festival des Arts de la rue, Batz'Arts de rue, sans oublier, les concerts, pièces de théâtre, contes pour enfants...



aux visiteurs de découvrir à leur rythme et en autonomie toutes les richesses contenues sur notre territoire mais aussi d'un " Pass' 3 Visites " pour découvrir 3 sites des incontournables de Batz-sur-Mer (la Tour St-Guérolé, Le Musée des Marais Salants et le Moulin de la Falaise), à un tarif attractif.

- **La rencontre et la proximité avec les visiteurs** en développant les accueils hors les murs aux marchés hebdomadaires, aux marchés nocturnes, à la chapelle de Kervalet ou lors des réunions d'accueil dans les résidences de tourisme par exemple.

Des actions ont été menées pour que Batz-sur-Mer rayonne davantage sur les réseaux sociaux, notamment via Facebook, Twitter ou Instagram, pour informer le public des nombreux événements et manifestations organisés sur la commune et qui, ont, par ailleurs connu un bon taux de remplissage ■



- **La valorisation et la promotion du patrimoine architectural et environnemental et des savoir-faire**, par des visites guidées thématiques chaque semaine, des visites guidées insolites, des balades gourmandes, la production de farine de blé noir Bio dans un moulin Petit-Pied du XV<sup>e</sup> siècle. La création de dépliants thématiques qui permettent

## UN BILAN PARTAGÉ AVEC LES SOCIOPROFESSIONNELS

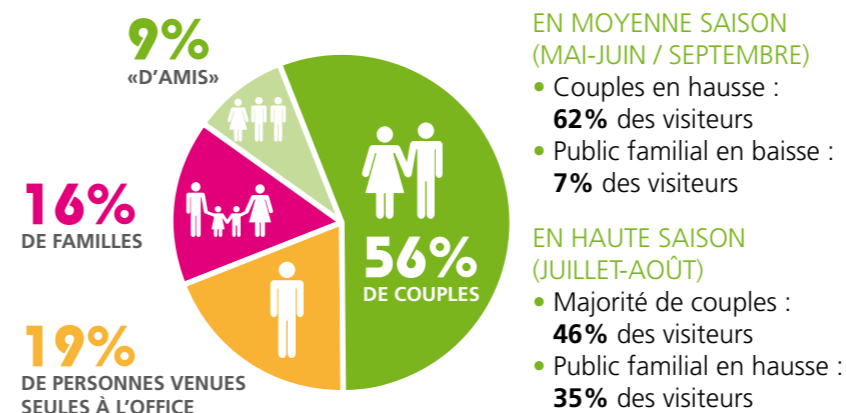
La municipalité a invité l'ensemble des acteurs du Tourisme et économiques le 17 octobre 2016 pour leur présenter son bilan et partager le leur. Un temps d'échanges a permis à tous ceux qui le souhaitaient de s'exprimer, notamment sur l'organisation de la saison touristique par la commune. Tous les participants ont fait part d'un bilan très positif concernant leur activité. Concernant la commune, quelques points sont à améliorer pour l'année prochaine : signalétique festive (présence de banderoles, kakémonos, fanions de couleur dans les rues), signalisation routière plus précise pour les randonnées pédestres et les pistes cyclables, et dans les marais salants, la diffusion plus large des plans dans les commerces qui précisent les lieux de stationnement dans Batz-sur-Mer. Deux points positifs ont été soulevés : la qualité des animations et le stationnement dans la rue Jean XXIII avec la mise en place d'arrêt 30 minutes. Le dernier point à l'ordre du jour fut la présentation du futur Office de tourisme intercommunal par le futur directeur de la Société Publique Locale (SPL), Damien DEJOIE (actuel directeur de l'Office de Tourisme de La Baule), dont l'organisation commence tout juste à se mettre en place ■

# 21 391 VISITEURS

ont passé la porte de l'Office de Tourisme de Batz-sur-Mer pendant les mois de juillet et août.

### QUI SONT LES PERSONNES QUI CHOISISSENT BATZ-SUR-MER POUR LEUR SÉJOUR DE VACANCES OU POUR LA VISITER ?

#### → FRÉQUENTATION GÉNÉRALE



#### D'OÙ VIENNENT-ELLES ?



### QUELLES INFORMATIONS VIENNENT-ELLES CHERCHER À L'OFFICE DE TOURISME ?

- VIE PRATIQUE 32%**  
Horaires des marées, transports en commun, restaurants, wifi
- À VOIR : 29%**  
Marais salants, patrimoine, manifestations
- À FAIRE : 23%**  
Randonnée vélo/pédestre, billetterie, pêche à pied, traversées maritimes, visites guidées
- DEMANDES SUR LES ENVIRONS : 14%**  
Plan, guide tourisme ou hébergement des communes
- HÉBERGEMENT : 2%**  
Aire de camping-car, campings, locations.

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE TOURISME AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

Le transfert de la compétence Tourisme s'effectuera au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour toute ou partie des 15 communes. En prévision de l'organisation du futur Office de Tourisme intercommunal, CAP Atlantique a délibéré la création d'une société publique locale (SPL) pour le gérer. La commune de Batz-sur-Mer a décidé d'intégrer la SPL en tant qu'actionnaire et a demandé l'obtention d'une voix délibérative.

En effet, à l'occasion des débats, Adeline L'Honen a rappelé que la commune de Batz-sur-Mer faisait partie des communes les plus touristiques de Cap Atlantique, tant sur le nombre de visiteurs accueillis, que sur l'attractivité générée par ses sites touristiques que nous connaissons tous.

Force est donc de constater qu'elle représente un intérêt touristique significatif au sein de la destination, qui justifie pleinement le rôle que doit jouer Batz-sur-Mer dans la gestion et l'animation de la future SPL.



C'est pourquoi la commune revendique le statut d'actionnaire avec voix délibérative d'autant que la présence de Batz-sur-Mer dans le conseil d'administration conférerait à la SPL et, par là-même à la destination, la dimension nécessaire pour atteindre les ambitions et les objectifs fixés par Cap Atlantique sur un territoire aussi étendu ■

L'équipe municipale s'est engagée à proposer une programmation culturelle et des animations tout au long de l'année. Les choix sont effectués selon des critères de qualité, de budget et de proximité pour soutenir les talents locaux jusqu'à l'échelle régionale, et se basent sur des découvertes et suggestions des citoyens via les élus ou les services, des groupes eux-mêmes, très souvent.

L'objectif est de faire profiter à chaque Batzien d'un moment musical, de danse, de divertissement, d'ouverture et de convivialité, en complément des festivals et temps forts proposés tout au long de l'année également par le tissu associatif dense dont bénéficie la commune.

À l'image de ses habitants, Batz-sur-Mer vit au rythme de sa culture locale. Toute la programmation n'est pas définitivement bouclée, pour autant, nous avons souhaité vous offrir un petit aperçu de ce qui vous attend, petits et grands, pour ce début d'année 2017...



**LE MARCHÉ DE NOËL**

**Vendredi 9 décembre de 17 h à 21 h et samedi 10 de 15 h à 19 h - Place du Mûrier**

Marché du terroir et artisanal et animations gratuites : spectacle de feu, Fanfare de jazz "Saxez l'air", distribution de chocolat, sculpture sur ballon, maquillage, balades en calèche, cabine à polaroid (payant)

**SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES**

1 001 contes par la compagnie Parole en L'air

**Mardi 13 décembre 10 h à la salle des Fêtes**

**LE GOÛTER DES AÎNÉS**

**Jeu 12 janvier à 14 h à la salle des fêtes**



**THÉÂTRE ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES**

de Joseph KESSELRING par la Compagnie François Dallet

**Samedi 4 mars 20 h 30 et dimanche 5 mars 14 h 30 à la salle des Fêtes**

**L'EXPOSITION DE L'ATELIER PHOTO DE L'UNIVERSITÉ INTER-ÂGE DE SAINT-NAZAIRE**

**Du 20 au 28 février de 14 h à 18 h à la salle des Fêtes - Gratuit**

L'exposition Flore du sable du sel du vent propose une promenade photographique au ras du sable et du rocher et partage un regard dans une dimension habituellement ignorée.



**LA FÊTE DE LA SAINT PATRICK**

**Date à confirmer : vendredi 17 ou samedi 18 mars à la chapelle du Mûrier**

Concert (la 1<sup>ère</sup> édition en 2016 a rencontré un tel succès que la municipalité et ses partenaires ont décidé de renouveler ce rendez-vous en 2017)

Vente de tapas et bière



**LA CHASSE À L'ŒUF**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril - parc du petit Bois (repli espace Jean-Fréour)**

En cours de programmation

**CONCERT DE L'ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE - REQUIEM ALLEMAND DE BRAHMS**

**Samedi 29 avril à 21 h à l'église Saint-Guénolé**

GRATUIT

**DU CÔTÉ DE CAP A**

**LANCEMENT DES SCHÉMAS DIRECTEURS DE GESTION DES EAUX PUVIALES**

6 communes, Pénestin, Férel, Guérande, Batz-sur-Mer, Camoël et Herbignac sont actuellement en cours de révision de leur Plan Local d'Urbanisme. Cette révision s'accompagne d'une réflexion sur les schémas directeurs de gestion des eaux pluviales, portée par la Direction technique de Cap Atlantique, en concertation avec les Directions de l'Environnement et des Économies Primaires et Aménagement Communautaire et les Services Urbanisme et Techniques des communes. L'élaboration de ces schémas directeurs donne lieu à des enquêtes de zonage communales. Les zonages s'appuient sur des principes fondateurs : la gestion prioritaire à l'unité foncière par rétention et infiltration. Les prescriptions s'inscrivent dans les exigences du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne ■

**RESTAURATION DES COURS D'EAU ET MARAIS : BIENTÔT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Dans le prolongement du programme de restauration des cours d'eau et marais engagé depuis septembre 2011, une nouvelle phase d'étude, concernant les bassins versants de l'Estuaire de la Vilaine, de Pont-Mahé, du Mès, des Traits du Croisic, de l'Étier du Pouliguen, de la Baie de la Baule et Piriac-sur-Mer et La Turballe, soit environ 400 kms, a démarré en avril 2016 et s'achèvera courant juillet 2017. Elle vise à évaluer les actions menées depuis 2011 et à définir un nouveau programme de restauration qui sera mis en œuvre à partir de 2018 ■

**ACQUISITION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DU PETIT SÉMINAIRE À GUÉRANDE**

Lors du Conseil Communautaire du 27 octobre dernier, les élus ont décidé majoritairement d'acquérir à Guérande l'ensemble immobilier du Petit Séminaire, dont le portage était assuré depuis 2011 par l'Agence Foncière de Loire-Atlantique à la charge financière de la Ville de Guérande. Cette acquisition, de plus de 2 hectares, est en vue de réaliser un lieu à vocation culturelle et touristique emblématique pour le Territoire. D'un montant de 4 millions d'euros TTC, l'acquisition sera financée sur les bases suivantes : Cap Atlantique (2 200 000 €), Subvention de la Région des Pays de la Loire (500 000 €), Fonds de concours de la Ville de Guérande (1 300 000 €), dont le montant pourra être réduit en fonction des recettes définitives affectées à ce projet.

Le 27 octobre dernier, Adeline L'Honen a voté pour la première fois contre un projet communautaire et en a exprimé clairement les raisons lors du débat. "Je tiens en préliminaire à préciser que je soutiens tous les projets économiques et leurs conséquences s'ils répondent :

1. Aux missions de service public d'intérêt communautaire.
2. À l'amélioration de la qualité de vie et des services de la vie quotidienne de nos concitoyens.
3. À la relance économique locale.

**Sur ce sujet précisément, le projet du petit séminaire engage la collectivité à investir plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement à partir de 2018 qui aurait pour conséquence :**

1. Une inévitable hausse des impôts pour une compétence culturelle qui, comme vous le savez, ne peut s'exercer qu'à travers l'enseignement musical.
2. La création d'un pôle culturel supplémentaire décidé en 2012 qui ne correspond plus au maillage de la culture sur notre territoire : l'offre existante à travers Atlantia et Athanor a été largement développée avec le financement de salles culturelles à jauge importante comme dernièrement l'Artimès à Mesquer, par exemple.

Ce sont les raisons pour lesquelles je vote contre le projet du petit séminaire dont les investissements à engager sont disproportionnés par rapport au contexte économique actuel et à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens" ■



## RAFRAÎCHISSEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

La fermeture du mois de septembre 2016 a permis aux entreprises de rafraîchir la salle des Fêtes dont les peintures étaient passées avec le temps et de remplacer les rideaux qui partaient en lambeau.

Pour finir, de nouvelles prises électriques ont été installées en régie par les agents des services techniques.

Les entreprises qui sont intervenues sont les sociétés Guihéneuf et BMR pour un montant (budget voté) de 20 000 € TTC et un réalisé de 17 004 € TTC.

Cette opération sera suivie en 2017 par la remise à niveau des équipements de projection et de sonorisation et le remplacement des rideaux de scène si la faisabilité est avérée ■

### AVANT



### APRÈS



### Vie de quartier

#### • Naissances

- Emmy, Julia, Charlie MANCEAU, née le 17 juin 2016
- Malcom, Timothé, Jacky, Phonxay PASQUIER né le 20 juillet 2016
- Lou, Marie, Julie HERROUIN née le 22 septembre 2016
- Paul, Aubin, Arthur RIVALANT AUBRET né le 06 octobre 2016
- Léo, Yves, Gilles THOREL ANDRÉ né le 21 octobre 2016
- Liz, Astrid, Christine LE BRUN née le 28 octobre 2016

#### • Mariages

- Amandine QUAGGIO et Benjamin GOURET, le 05 juin 2016
- Emmanuelle RENAUD et Arnaud CHRETIEN, le 23 juillet 2016
- Fanny KLITSCH et Jean-Philippe QUITIN, le 23 juillet 2016
- Estelle DEFFÉE et Simon COINTET, le 27 août 2016
- Mathilde JEHAN et David RAMPILLON, le 17 septembre 2016

#### • Décès

- Simone BOUILLAUD née RICHARD, décédée le 06 juin 2016
- Noëllie KERRINCKX née D'HAUSSY, décédée le 25 juin 2016
- Charles BOUSQUET, décédé le 08 juillet 2016
- Georges VIROLLE, décédé le 28 juillet 2016
- Bernadette D'ESPINOSE de LACAILLERIE née DESCLAUX, décédée le 07 août 2016
- Guy BODINEAU, décédé le 14 août 2016
- Bernard BARAUD, décédé le 16 août 2016
- André NOURRISSON, décédé le 14 septembre 2016
- Ginette NICOL née LALANDE, décédée le 09 octobre 2016
- Lucienne CAUDAN née FAUCILLON, décédée le 21 octobre 2016

## LES CONSEILS DE LA POLICE MUNICIPALE

### DIVAGATION DES CHATS ET DES CHIENS : QUELQUES RAPPELS INDISPENSABLES

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité et en application du Code Rural et de la Pêche Maritime, il est rappelé que la divagation des animaux domestiques ainsi que les animaux de type équins, ovins et caprins n'est pas autorisée. En conséquence, après capture des animaux, la mise en fourrière des chiens et chats errants ou trouvés sur la voie publique est assurée à Batz-sur-Mer par la Police municipale.

Pour les chats et chiens errants dans les propriétés privées, les propriétaires ou locataires peuvent saisir eux-mêmes les animaux ou les faire saisir par un agent de la force publique. Les animaux saisis sont alors conduits à la fourrière ■

#### EN SAVOIR PLUS :

- Fourrière intercommunale : chenil-refuge de Kerdino 44350 Guérande (ouvert du lundi au samedi de 14 h 00 à 18 h 00 - Tél. 02 40 53 08 21)
- Arrêté municipal du 19 avril 2016 relatif aux déjections canines en téléchargement dans la rubrique Vie Municipale [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de chenil et éventuellement des frais de capture et de garde.

RAPPEL : la divagation d'un animal est passible d'une amende d'un montant de 22 €, l'abandon de déjections canines sur la voie publique 68 €.

### SE PREMUNIR CONTRE LE VOL DIT "À LA FAUSSE QUALITÉ"

Quand une personne inconnue frappe à votre porte, il est conseillé de ne pas ouvrir directement la porte. Sachez que les comportements les plus aimables et les prétextes les plus crédibles sont autant de "ruses" pratiquées par celles et ceux qui veulent entrer chez vous pour commettre des vols de biens facilement négociables (or, bijoux, etc.).

Si vous faites entrer une personne chez vous, n'hésitez pas à l'accompagner dans ses déplacements à l'intérieur de votre domicile et, sous aucun prétexte vous ne devez divulguer l'endroit où vous conservez bijoux, argent, chéquier, carte bancaire, objets de valeur.

Lors de démarchage par des sociétés de service ou des personnes se présentant en uniforme, exigez la présentation de la carte professionnelle ou un justificatif d'intervention. Avant de les laisser entrer, prenez votre temps pour examiner ces documents (risque de document grossièrement établi ou falsifié).

Lorsque le sens ou la portée d'un document ne vous semble pas clair, conservez-les et faites-vous conseiller avant de le signer. Enfin, si malgré toutes ces précautions, vous êtes victime d'un vol ou d'une escroquerie, quelques numéros de téléphone utiles à connaître et à conserver ! ■

Gendarmerie Nationale (ou Police Nationale) :  
Composez le **17** (ou le **112** à partir d'un téléphone portable)

Opposition carte bancaire :

**0 892 705 705**

Opposition chéquier :

**0 892 68 32 08**

Téléphone portable volé :

SFR : **1023**

Orange : **3900**

Bouygues Télécom :

**0 825 005 700**



## GARE SNCF EN HALTE SOLIDAIRE

Les travaux ont commencé par la pose par la SNCF d'un nouvel abri avec valideur à l'intérieur, sur le quai. Il s'agissait de la première étape pour obtenir l'emprise nécessaire à l'extension du bâtiment prévue au projet.

Les travaux de désamiantage et de déplombage du bâtiment de l'ancienne gare ont également été assurés par la société DLD pour un montant de 16 000 € TTC.

Parallèlement, il a fallu relancer la consultation des entreprises et l'attribution des marchés après avis de la commission compétente. Cette étape conditionne la suite du calendrier ■



**INFOS PRATIQUES** : Fermeture exceptionnelle de la mairie le samedi 24 décembre 2016 matin.

## ● HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII  
> Tél. 02 40 23 92 25  
mairie@mairie-batzsurmer.fr  
[www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h  
Samedi de 9 h à 12 h.

## ● SERVICES URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

1, rue de Kerbouchard  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.  
Fermeture le mardi après-midi  
et le jeudi matin.

Ouvert le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
de 9 h à 12 h.

> Service Urbanisme : 02 40 23 56 01

> Secrétariat Services Techniques :  
02 40 23 56 00

## ● CCAS

34, rue Jean XXIII - Tél. 02 40 23 92 25  
Accueil les lundi, mardi et jeudi  
de 9 h 30 à 12 h sur RDV.

## ● POLICE MUNICIPALE

1, rue de Kerbouchard  
> Tél. 02 40 23 91 99

## ● GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE

Rue Alain Boutle : 02 40 23 92 58  
Restaurant Scolaire : 02 40 23 90 29

## ● ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MARIE/ SAINT-PIERRE

> Tél. 02 40 23 92 16

## ● OFFICE DU TOURISME

25, rue de la Plage  
> Tél. 02 40 23 92 36  
[www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

officetourisme@mairie-batzsurmer.fr  
De Novembre à Mars : Ouverture  
du lundi au vendredi de 10 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h.

Avril à Juin : Ouverture du lundi au samedi  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Juillet et août : Ouvert tous les jours  
de 9 h à 19 h

## ● ESPACE JEUNES "LA HURLETTE"

Impasse la Hurlette - Tél. 02 40 23 18 36  
[jeunesse@mairie-batzsurmer.fr](mailto:jeunesse@mairie-batzsurmer.fr)

## ● CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

Rue Vaucourt-Singer - Tél. 02 40 23 99 57  
[centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr](mailto:centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr)

## ● RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

Permanence au Centre Médico-social  
de Batz-sur-Mer - Lundis de 9 h à 12 h 30  
> Tél. 02 40 23 89 60

## ● BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

11, rue de la Plage - Tél. 02 40 23 89 51  
bics@orange.fr

<http://sivu.agate-sigb.com>

Horaires d'ouverture : Lundi et Mercredi  
de 10 h à 12 h 30 - Mardi et Vendredi  
de 16 h à 18 h 30. Samedi de 14 h 30 à  
17 h.

## ● DÉCHETTERIE

Route de Saint-Nudec

> Tél. 02 40 23 87 76

Tous les jours sauf dimanche  
et jours fériés.

Du 16 septembre au 14 juin :  
de 9 h à 12 h.

Du 15 juin au 15 septembre :

de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

Plans et jours de collecte :

[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

## ● EAU POTABLE

SEPIG

DÉPANNAGE ET URGENCES 24H / 24H

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau  
public

INFORMATIONS CONSOMMATEURS

> Tél. 02 44 68 20 01

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

## ● EAUX USÉES

Assainissement Presqu'île de Guérande  
(conduites d'eau potable et eaux usées):  
02 51 76 02 67 (Astreinte 24h/24)

## ● GENDARMERIE

20, avenue Henri Becquerel au Croisic

> Tél. 02 40 23 00 19

(Incendie, accident, jour et nuit)

## ● POMPIERS

Poste de secours du Pouliguen

ou du Croisic

Batz-sur-Mer (18)

## ● TRÉSOR PUBLIC

1, allée du Parc de Mesemena

CS. 2113 - 44502 La Baule Cedex

> Tél. 02 51 75 07 77

## ● LA POSTE

3, rue du Croisic

Ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

## ● EDF-GDF LA BAULE

Dépannage Gaz : 0 810 433 444

Dépannage électricité : 0 810 333 044

## ● CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer

> Tél. 02 40 23 90 22

[www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr](http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr)

## ● REFUGE POUR ANIMAUX

(Kerdino à Guérande)

Accueil du lundi au samedi  
de 14 h à 18 h

> Tél. 02 40 53 08 21

## ● CAF

0 810 25 44 10 (N° azur -  
prix d'un appel local). Se munir  
de son numéro d'allocataire.

Ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique  
mon compte.

## ● CPAM SAINT-NAZAIRE

28, avenue Suzanne-Lenglen

Du lundi au vendredi, de 8 h 30

à 12 h 15 et de 13 h 30 et 17 h.

Accueil sur rendez-vous de 8 h 30

à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## ● SILÈNE

> Tél. 02 53 48 44 44

## ● ESPACE DOMICILE

> Tél. 02 40 22 95 50

## ● MISSION LOCALE

(Aide à l'emploi des 16/25 ans)

2, rue Louis Eon à Guérande

> Tél. 02 40 42 96 76

## ● CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

Hôpital intercommunal

de la Presqu'île - Avenue Pierre

de la Bouexière à Guérande

Le soir de 20 h à 22 h 30, le samedi

de 16 h à 22 h, le dimanche de 9 h

à 13 h et de 16 h à 22 h.

## ● SANTÉ

Dr Gavelle - 7, rue du 19 Mars 1962  
44740 Batz-sur-Mer - Tél. 02 40 23 70 70

Dr Lachal - 8, rue Jean XXIII 44740  
Batz-sur-Mer - Tél. 02 40 23 83 34

Centre médico-social (Le Pouliguen)  
Tél. 02 40 42 32 15

## ● POUR CONTACTER LES MÉDIAS LOCAUX

### Presse Océan :

Bernard Ponthoreau

> Tél. 06 75 36 09 84

[bpresse@gmail.com](mailto:bpresse@gmail.com)

### Ouest France :

Christophe Douay

> Tél. 06 82 84 48 98

[christophe.douay9@orange.fr](mailto:christophe.douay9@orange.fr)

ou Marie-Noëlle FERAY

> Tél. 06 21 72 32 49

[marineferay@wanadoo.fr](mailto:marineferay@wanadoo.fr)

### Écho de la Presqu'île :

Jean-Pierre Ricordel

> Tél. 02 40 42 48 19

ou 06 03 59 41 85

[jean-pierre.ricordel@orange.fr](mailto:jean-pierre.ricordel@orange.fr)

REJOIGNEZ-NOUS sur :



[www.facebook.com/batzsurmer](http://www.facebook.com/batzsurmer)



[twitter.com/batzsurmer](https://twitter.com/batzsurmer)



[www.instagram.com/batzsurmer](https://www.instagram.com/batzsurmer)

